

« Technicien urbanisme au titre du risque inondation »

Structure

Le syndicat mixte du bassin versant de l'Arques (SMBVA) est une collectivité qui a compétence dans la gestion des milieux aquatiques (cours d'eau, zones humides) et la lutte contre les inondations (crues, ruissellements).

Elle a pour membres 8 communautés de communes ou d'agglomération.

Son périmètre s'étend sur 118 communes, au nord Est du département de la Seine Maritime (sud de Dieppe), pour une population d'environ 100 000 habitants.

Les locaux du SMBVA sont situés à Neufchâtel-en-Bray (76270) au 7 rue du Général Leclerc.

Missions du SMBV Arques en relation avec le poste

Dans le cadre de ses missions, et plus précisément de façon préventive, le SMBVA est amené à rendre des avis sur les demandes/documents d'urbanisme qui lui sont soumis (permis de construire, certificat d'urbanisme, déclaration préalable, permis de lotir, ...).

Ces avis sont alors rendus sur les risques potentiels ou connus d'inondations par crue, ruissellements, remontées de nappe, submersion marine et peuvent donner lieu à des adaptations et/ou préconisations, voire des refus.

Pour rendre ces avis, le personnel du syndicat s'appuie sur des documents de référence (PPRLI, PLU, carte communale, schéma de gestion des eaux pluviales) mais aussi sur ses connaissances locales et sur une analyse des situations (situation du projet par rapport aux pentes, occupations locales, ...).

Environ 800 à 1000 avis sont rendus chaque année sur l'ensemble du territoire.

Définition de l'emploi

Le poste créé par le SMBVA a pour objectif d'assurer l'analyse des projets d'urbanisme puis d'émettre un avis technique et administratif « au titre du risque inondation » au nom du syndicat.

L'agent en poste sera également amené à suivre l'élaboration des documents de planification d'urbanisme (PLUi, Cartes communales, SGEP) menés par les collectivités de son territoire.

L'agent sera encadré par les 2 agents actuellement en charge de ces missions, lesquels assureront sa formation et son accompagnement à la prise de poste.

- Catégorie B (technicien)
- Poste à mi-temps (17,5/35ème) sur 2 à 3 jours (à définir)
- Salaire à mi-temps, selon profil et expérience, à partir de 800 € net/mois (à définir)
- Poste basé à Neufchâtel en Bray.
- Permis B obligatoire (déplacement potentiel - le smbva dispose d'une flotte de véhicules)
- Possibilité de télétravail 1j/sem, une fois les compétences acquises sur le poste
- Avantages : tickets restaurant, prestations sociales, temps de travail adaptable

Poste à pourvoir : le plus tôt possible, courant Septembre 2025

Compétences requises

- Rigueur
- Qualité rédactionnelle
- Sens de l'organisation
- Respect des délais

Connaissances requises

- Savoir lire et comprendre une carte et des plans pour évaluer les situations à risques
- Savoir utiliser les outils informatiques : suite office (word, excel, ...),
- Disposer du permis B

Connaissances présentant un avantage sur le poste

- Utilisation du logiciel Qgis (système d'information géographique)
- Connaissance du fonctionnement d'un bassin versant
- Connaissance du fonctionnement des collectivités dans les missions d'urbanisme

Profil recherché

Personne avec expérience ou présentant une formation Bac+2 minimum, soit en « aménagement du territoire/géomatique » soit « environnement et risques naturels »

Candidature

Les candidatures doivent au minimum comporter :

- **Une lettre de motivation,**
- **Un CV.**

Elles sont à adresser à : « Monsieur le Président du Syndicat Mixte du Bassin Versant de l'Arques ».

Par voie électronique à l'adresse mail : urbanisme@bvarques.fr

Réponses :

Date limite de dépôt des candidatures : **31 août 2025**.

Date des entretiens (format à définir) : courant septembre 2025.

Probablement un premier entretien avec la direction et un second en présence du Président.

Renseignements complémentaires auprès de :

M. THULLIEZ, Directeur du SMBV Arques (02 35 17 55 32) ou Mme RENEL, Coordinatrice technique du pôle agricole (06.89.73.75.65) et sur urbanisme@bvarques.fr